

20 janvier, 2022

#KeepItOn: Lettre ouverte pour garder l'internet ouvert et sécurisé pendant les élections en République du Sénégal

Re: L'accès à internet garantira une participation et une transparence accrues lors des élections locales

Son Excellence Macky Sall, Président de la République du Sénégal

CC: Yankhoba Diatara, Ministre de l'Economie numérique et des Télécommunications; Abdoulaye Diop, Ministre de la Culture et de la Communication; Abdoul Ly, Directeur Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP); Sékou Dramé, Directeur Général de Sonatel; Mamadou Mbengue, Directeur Général de Free Mobile; Hani EL Hassan, Directeur Général d'Expresso.

Votre Excellence Macky Sall,

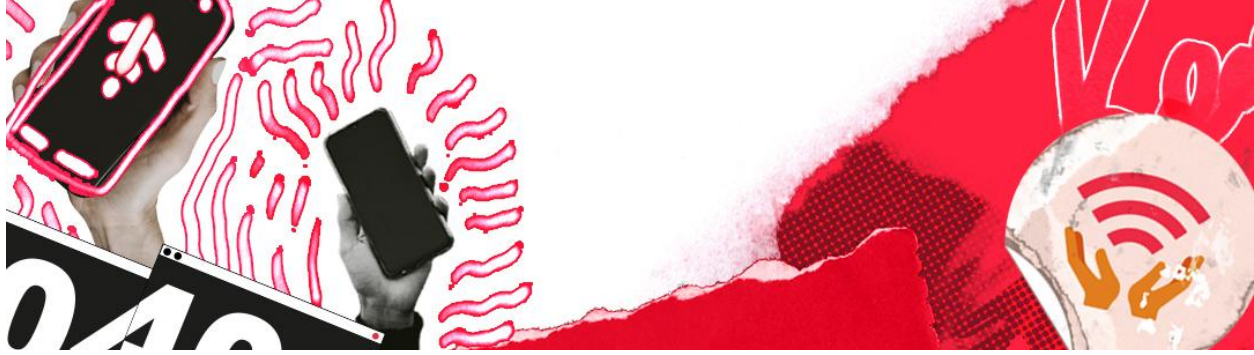
Des nations à travers l'Afrique et dans le monde coupent intentionnellement internet lorsque les populations en ont le plus besoin - pendant les élections et les événements nationaux importants. Durant cette élection, nous exhortons la République du Sénégal à poursuivre son héritage de protection de l'accès à Internet pendant les élections, comme le monde en a été témoin en 2019, et #KeepItOn en 2022.

Nous, les organisations signataires et les membres de la [coalition #KeepItOn](#) - un réseau mondial qui réunit plus de 250 organisations de 105 pays qui travaillent pour mettre fin aux coupures d'internet¹ dans le monde - **écrivons pour vous appeler d'urgence, Monsieur le Président Macky Sall, à garantir que l'internet, les plateformes de médias sociaux et tous les autres canaux de communication restent ouverts, sécurisés et accessibles tout au long de la période électorale, prévue le 23 janvier et par la suite, en République du Sénégal.**

Alors que le peuple sénégalais se prépare à voter pour leurs représentants locaux dans les 550 municipalités du pays, il est essentiel que votre gouvernement adopte des mesures pour garantir que le processus électoral soit inclusif, libre et équitable en leur offrant un accès sans entrave à l'information et aux voies de s'exprimer librement – à la fois hors ligne et en ligne.

Internet, le world wide web et les plateformes de médias sociaux jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la gouvernance participative dans une société démocratique. Ils offrent un espace

¹ Une coupure internet est définie comme une perturbation intentionnelle de l'internet ou des communications numériques les rendant inaccessibles ou effectivement invisibles, pour cibler une population particulière ou un endroit, souvent pour exercer un contrôle sur le flux d'informations. Veuillez plus détails ici: <https://accessnow.org/keepiton>.



20 janvier, 2022

pour la communication, de débat public, de recherche d'informations sur les processus électoraux et les candidats, pour [rendre compte et documenter les événements et les résultats](#), et pour tenir les gouvernements responsables de leurs actions – y compris de leurs promesses envers le peuple. Les journalistes, les défenseurs des droits humains, les observateurs électoraux, les acteurs de la société civile, les médias et d'autres parties prenantes concernées comptent sur internet pour surveiller et rendre compte des élections, ce qui facilite la transparence, l'inclusivité et l'ouverture dans le processus.

L'histoire de coupures d'internet au Sénégal

L'année dernière, des informations auraient fait état de perturbations des plateformes de médias sociaux qui ont duré plusieurs heures et de la suspension de deux chaînes de télévision lors de manifestations qui ont suivi l'arrestation du principal chef de l'opposition. Cette interruption a heurté les droits fondamentaux des personnes à la liberté d'expression et à l'accès à l'information.

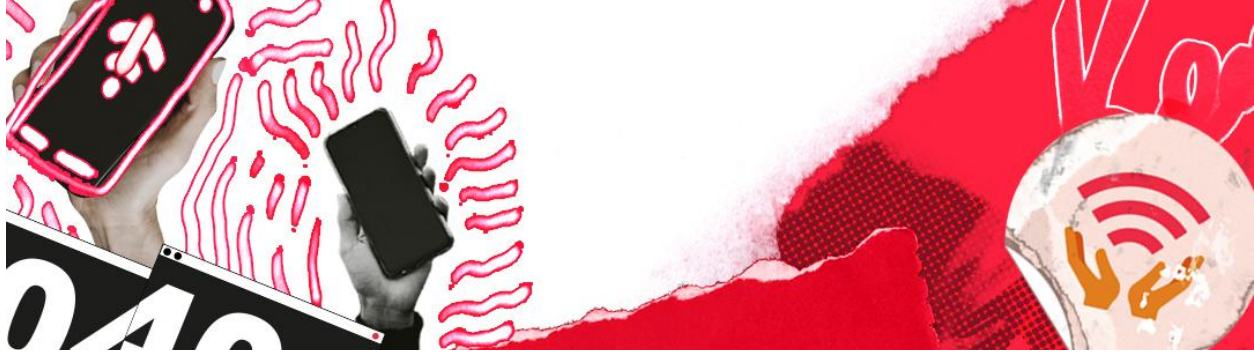
La coalition #KeepItOn reconnaît cependant l'engagement du gouvernement à maintenir l'accès à des plateformes Internet et numériques libres, ouvertes et sécurisées lors des élections présidentielles du pays qui se sont déroulées en février 2019. Nous vous demandons à nouveau, Président Sall, **de veiller à ce que l'accès à internet et toutes les plateformes de communication numérique restent ouverts et sécurisés pour le peuple sénégalais** avant, pendant et après les élections de 2021.

Les coupures d'internet portent atteinte aux droits humains, perturbent les services d'urgence et paralysent les économies

Les recherches montrent que les [coupures d'internet et la violence vont de pair](#). La coupure d'internet pendant [une pandémie mortelle](#) ajouterait de l'huile sur le feu. Les coupures d'internet violent les droits humains fondamentaux tels que la liberté d'expression et d'opinion, l'accès à l'information, la liberté de la presse et la liberté de réunion pacifique. En perturbant la libre circulation de l'information, les coupures exacerbent les tensions existantes dans la société et augmentent la probabilité de manifestations, ainsi que la dissimulation de violences potentielles et de violations des droits humains perpétrées par des acteurs étatiques et non étatiques contre des personnes.

Les coupures d'Internet ont coupé l'accès à des informations vitales, opportunes et vitales, ainsi qu'aux services d'urgence, plongeant des communautés entières dans la peur et la confusion. Les coupures rendent [extrêmement difficile](#) pour les journalistes et les médias d'effectuer leur travail, privant ainsi les personnes à l'intérieur et à l'extérieur du pays d'un accès à des informations crédibles, en particulier pendant les crises.

De plus, imposer des fermetures d'Internet interfère avec les moyens de subsistance des gens et coûte des milliards de dollars aux nations, car les entreprises, les institutions publiques et privées perdent d'énormes sommes d'argent lors des coupures. Top10VPN dans son rapport 2021 [estime que](#) les coupures d'internet imposées par des gouvernements ont coûté à l'économie mondiale la somme colossale de 5,5 milliards de dollars pendant la pandémie mondiale.



20 janvier, 2022

Les coupures d'internet contreviennent aux lois et normes internationales relatives aux droits humains

La République du Sénégal a ratifié des cadres régionaux et internationaux tels que le [Pacte international juridiquement contraignant relatif aux droits civils et politiques](#) (PIDCP) et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, qui prévoient la protection et la promotion des droits à la liberté d'opinion et d'expression, assemblage et accès à l'information, à la fois hors ligne et en ligne.

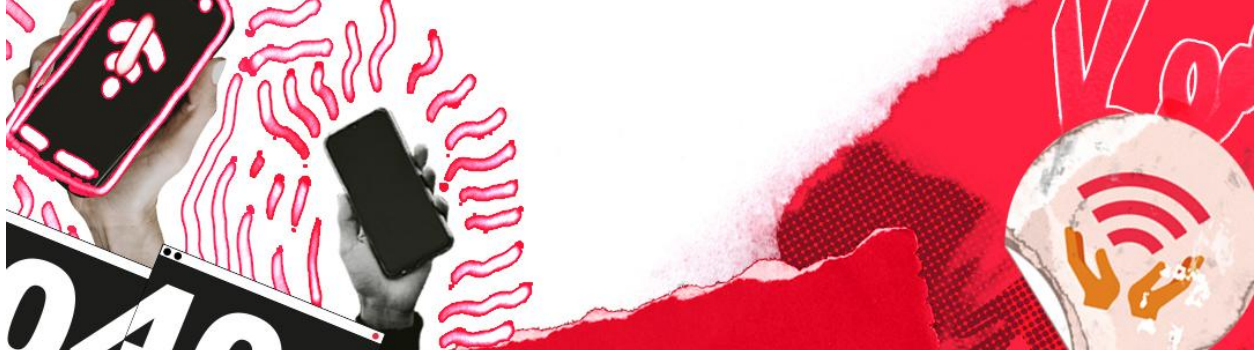
La résolution de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) de 2016 reconnaît «l'importance de l'internet dans la promotion des droits de l'homme et des peuples en Afrique, en particulier le droit à la liberté d'information et d'expression». La [CADHP / Res. 362 \(LIX\) 2016](#) condamne également la «pratique émergente des États parties interrompant ou limitant l'accès aux services de télécommunication tels qu'internet, les médias sociaux et les services de messagerie». Les recherches indiquent qu'il n'y a aucune preuve que les arrêts d'internet sont efficaces pour atteindre un objectif légitime; le cas échéant, en essayant d'atteindre leurs fins, le gouvernement [bloquera souvent ses propres canaux d'information](#). En outre, [les experts des Nations Unies et les hauts fonctionnaires](#) - y compris le Secrétaire général des Nations Unies - affirment formellement que les coupures générales d'internet et le blocage et le filtrage génériques des services sont considérés par les mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies comme n'étant jamais justifiés au regard du droit international des droits de l'homme.

Les entreprises de télécommunications doivent respecter les droits de l'homme

Les entreprises de télécommunications et les entreprises ont la responsabilité, en vertu des Principes directeurs des [Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme](#) et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, de respecter les droits de l'homme, de prévenir ou d'atténuer les préjudices potentiels et de remédier aux préjudices qu'elles causent ou auxquels elles contribuent.

Les entreprises et les entreprises de télécommunications ont la responsabilité, en vertu des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, de respecter les droits de l'homme, de prévenir ou d'atténuer les préjudices potentiels et de remédier aux préjudices qu'elles causent ou auxquels elles contribuent.

Les opérateurs de télécommunications opérant au Sénégal - dont Orange/Sonatel, Free Mobile et Espresso - ont la responsabilité de fournir un accès de qualité, ouvert et sécurisé à Internet et aux outils de communication numérique tout au long des élections et au-delà. Les coupures d'Internet - que ce soit au Sénégal ou dans d'autres pays - ne doivent jamais devenir la nouvelle norme, et nous encourageons les entreprises sénégalaises à intégrer ces pratiques pour répondre aux demandes de censure et de perturbation du réseau sur tous les marchés où elles opèrent.



20 janvier, 2022

Recommandations:

En tant qu'organisations qui croient au pouvoir d'internet comme un catalyseur de tous les autres droits de l'homme, nous sommes convaincus que l'accès à internet, aux médias sociaux et aux plateformes d'argent mobile pendant les élections au Sénégal a le potentiel de favoriser la transparence autour des élections et garantir la participation active des citoyens et des autres parties prenantes.

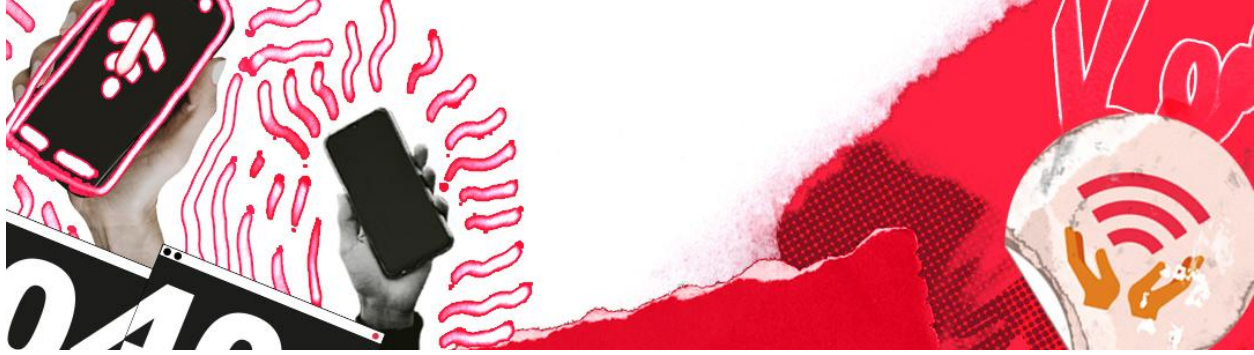
Nous vous demandons respectueusement d'utiliser les fonctions importantes qui sont les vôtres pour:

-
- 1. Assurer publiquement au peuple de la République du Sénégal que l'internet, y compris les réseaux sociaux et autres plates-formes de communication numérique, resteront ouverts, accessibles, inclusifs et sécurisés à travers le Sénégal tout au long de l'élection et par la suite;**

 - 2. Ordonner aux fournisseurs de services internet opérant dans le pays de fournir à tous un accès internet de haute qualité, sécurisé et illimité pendant toute la période électorale et par la suite; et**

 - 3. Ordonner aux fournisseurs de services internet opérant dans le pays d'informer les internautes de toute perturbation potentielle et de prendre toutes les mesures raisonnables pour corriger toute perturbation identifiée susceptible d'avoir un impact sur la qualité du service qu'ils reçoivent.**
-

Veillez nous faire savoir de quelle manière nous pouvons contribuer à garantir la même chose.



20 janvier, 2022

Sincèrement,

ORGANISATIONS

Access Now

Advocacy Initiative for Development (AID)

African Freedom of Expression Exchange (AFEX)

Africa Freedom of Information Centre (AFIC)

Africa Open Data and Internet Research

Foundation (AODIRF)

AfricTivistes

Bareedo Platform Somalia

Business & Human Rights Resource Centre

Censored Planet

Center for Advancement of Rights and
Democracy (CARD Ethiopia)

Collaboration on International ICT Policy in
East and Southern Africa (CIPESA)

Common Cause Zambia

Digital Rights Kashmir

Give1Project GAMBIA

Gambia Press Union

HOUSE OF AFRICA

Human Rights Activists in Iran (HRA)

International Bar Association's Human Rights
Institute (IBAHRI)

International Press Centre (IPC)

Internet Protection Society (Russia)

Internet Society Benin Chapter

KICTANet

Kijiji Yeetu , Kenya

Media Foundation for West Africa (MFWA)

Miaan Group

Namibia Media Trust

Native Africa

Open Media Centre

OpenNet Africa

Organization of the Justice Campaign

Paradigm Initiative (PIN)

PEN America

SFLC.in

The Nubian Rights Forum

The Tor Project

Ubunteam

Youths and Environmental Advocacy Centre
(YEAC) Nigeria

Wikimedia Community User Group Uganda

Wikimédia France

Women of Uganda Network (WOUGNET)

Women ICT Advocacy group (WIAG)

World Wide Web Foundation

Zaina Foundation

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Felicia Anthonio | chargée de Campagnes et responsable #KeepItOn | felicia@accessnow.org